

Un rapport de performance

Dans une société où l'immense misère animale est trop souvent banalisée, occultée, des voix s'élèvent pour redonner aux animaux la place qui leur revient.

Les relayant, la Fondation s'est positionnée en acteur de terrain avec pour objectif de mettre en place des solutions efficaces pour porter secours aux animaux qui souffrent.

Malgré une reconnaissance par le législateur de la sensibilité animale, celle-ci n'a pas trouvé sa réalisation dans les faits en raison notamment d'une marchandisation intensive de ces êtres vivants, et des enjeux financiers qu'elle induit : élevages mouroirs, trafics, intolérables conditions de transport et d'abattage, actes de cruauté et maltraitance en tous genres, tant collectifs qu'individuels et malheureusement couverts par l'indifférence coupable des témoins et de certains tribunaux ...

A cet égard, l'activité de la Fondation ASSISTANCE AUX ANIMAUX prend toute sa valeur et c'est un rapport de performance que j'ai l'honneur de vous présenter aujourd'hui.

Dans le même temps, nous avons dû répondre, comme d'autres organismes à but non lucratif à un contrôle de la Cour des comptes qui, pour la Fondation Assistance aux Animaux, n'a relevé aucun détournement, ni aucun enrichissement personnel, et ce malgré la campagne de désinformation d'une certaine presse dont les auteurs auraient été bien inspirés de vérifier leurs sources préalablement.

Nous nous réjouissons, en tout état de cause, que les fondamentaux de la Fondation aient été reconnus par la Cour des comptes à l'occasion de son rapport définitif. Celle-ci a en effet souligné la qualité de l'accueil et des soins prodigués aux animaux, le dévouement et la compétence de son personnel ainsi que la rigueur avec laquelle sont gérés les dons et legs issus de la générosité du public.

Toutefois, depuis sa création en 1989, la Fondation a orienté tous ses efforts vers la cause animale en développant davantage l'action de terrain que son suivi administratif ; ce reproche adressé par la Cour des comptes a été entendu par la Fondation et nous avons immédiatement pris un certain nombre de mesures pour améliorer et développer le fonctionnement administratif de la Fondation.

Au terme de la procédure, les autorités administratives ont été convaincues de nos arguments et ont décidé de maintenir les avantages fiscaux attachés aux dons et aux legs effectués au profit de la Fondation.

Le Secrétariat d'Etat, chargé du Budget et des comptes publics, nous enjoint de poursuivre nos efforts et modifie en rien notre statut, notre reconnaissance d'utilité publique et les avantages fiscaux que nous pouvons offrir à nos donateurs.

Cette position favorable vous revient. Elle est vôtre, car votre confiance est demeurée inaltérée, vous nous l'avez massivement témoignée. Je vous en remercie infiniment.

Arlette Alessandri, Présidente de la Fondation Assistance aux Animaux

La gouvernance

Issue de trois associations reconnues d'utilité publique en 1930, la Fondation ASSISTANCE AUX ANIMAUX a été en 1989 la première Fondation reconnue d'utilité publique créée en France pour les animaux. Elle est dirigée par un Conseil d'Administration de 14 membres, dont 10 sont choisis pour leurs compétences et leur engagement dans la défense des animaux et 4 ministres de tutelle (Intérieur - Finances - Agriculture - Environnement). Ce Conseil définit les grandes orientations des actions de la Fondation, il en vote les budgets et en contrôle les comptes.

Si l'activité de la Fondation présente un caractère indubitablement caritatif, son fonctionnement est celui d'une entreprise centrale en charge de gérer 365 jours par an (les refuges étant ouverts toute l'année, dimanche et jours fériés inclus) **20 établissements** aussi divers que des maisons de retraite, une ferme pédagogique, des refuges, des dispensaires, chacun d'entre eux étant assimilable à une PME.

A la tête de chaque unité comme au siège, il convient de confier des responsabilités faites de cœur et de raison à des hommes et des femmes compétents en même temps que sensibilisés à la cause animale. Sans leur engagement dans la protection, ils ne seraient pas à même d'accomplir leur tâche avec l'éthique nécessaire. De même, un amour inconditionnel des animaux sans de solides qualités de gestion ne saurait suffire à l'excellence de leur collaboration. Il faut donc trouver l'équilibre entre les qualités souhaitées pour mettre en place un réseau de responsables fiables et pérennes : gérer **111 salariés** en veillant sur le confort de milliers d'animaux (rappelons que l'euthanasie de convenance est bannie de nos refuges et maisons de retraite) est un challenge audacieux mais tenu avec succès depuis des dizaines d'années.

La Cour des comptes, qui a étudié par le menu le fonctionnement de la Fondation, a conclu à la qualité de l'accueil et des soins prodigués aux animaux, de dévouement et la compétence du personnel et la rigueur avec laquelle sont gérés les dons et legs issus de la générosité du public. Nous avons pris un peu de retard dans le suivi administratif, préoccupés que nous sommes au quotidien par l'action de terrain, mais nous avons cette année pris diverses mesures pour améliorer et développer le fonctionnement administratif de la Fondation.

- **Les équipes : reconstruire au jour le jour**

Ils sont entrés à la Fondation Assistance aux Animaux un peu comme on entre en religion : par conviction, par vocation. Actuellement, ce sont 111 salariés (soit 6 de plus qu'en 2015) qui ont mis leur vie professionnelle au service de la protection animale et qui œuvrent au jour le jour dans les 20 établissements de la Fondation chargés de faire reculer la misère animale et évoluer les mentalités dans l'hexagone. Parallèlement à ces professionnels investis, 470 bénévoles enquêteurs ou assistants de refuge donnent régulièrement de leur temps, de leur tendresse et de leur opiniâtreté pour accélérer la mise en sécurité et la reconstruction d'animaux maltraités recueillis par la Fondation.

La Cour des comptes elle-même dans son rapport final a reconnu le dévouement et la compétence de ceux qui sont souvent là depuis dix ans et plus : soigneurs animaliers, enquêteurs, vétérinaires, chauffeurs ou administratifs vivent leur fonction avec passion et une évidente fidélité.

Les services administratifs gèrent la comptabilité, les dons, les legs, le service enquêtes (une unité de choc qui est à l'origine de tous les retraits), les salaires, les contacts avec les donateurs et, bien entendu, toutes les lettres qui arrivent chaque jour au siège. Ceux-là ne sont pas sur le terrain, mais ils centralisent les informations, vérifient les premières informations quand une maltraitance est signalée et facilitent le travail de ceux qui prendront leur suite en établissant des dossiers clairs et circonstanciés. Gérer le fichier des adhérents et archiver tout ce qui touche à la Fondation fait également partie de leurs attributions.

Ne jamais baisser les bras

Dans les refuges, les maisons de retraite et la ferme éducative, on travaille sur du concret. L'objectif : transformer le séjour de chacun, plus ou moins prolongé, en une vie confortable, à l'abri du besoin et des mauvais traitements, dans une perspective de nouveau départ si un adoptant se laisse séduire par un des miraculés qui peuplent chenils et chatteries. Ne jamais délaissier un animal, surtout s'il semble refuser l'intégration. Au besoin, les responsables logés sur place accueillent, selon une loi non inscrite du cœur, ceux qui ne trouvent pas leurs marques en communauté ou dans un box. Ne jamais baisser les bras. Croire toujours qu'il y a quelque chose de plus à faire pour soulager un résident, le tirer vers le haut. Chacun est multi tâches, du responsable d'établissement au soigneur, l'important c'est que le travail soit fait, que chaque animal soit quotidiennement nourri, soigné, sorti, mis en valeur en vue d'une adoption.

Laquelle n'interviendra que si le candidat adoptant présente tous les garanties requises pour laisser partir un pensionnaire... Ces personnels remettent sur pied des animaux cabossés physiquement et psychologiquement, ils s'y attachent et apprennent à s'en séparer avec le sourire au moment de l'adoption, parce qu'ils savent que pour leurs protégés, c'est le retour vers la normalité.

Les plus indispensables

Enfin **470 bénévoles** actifs. Des gens qui viennent spontanément dans les refuges socialiser des animaux traumatisés, leur apprendre la communication et les initier à la tendresse. Les bêtes dont ils s'occupent week-end après week-end, voire en semaine s'ils sont retraits ou qu'ils ont des RTT, connaissent leurs horaires et c'est bien en amont que l'on s'agit dans les chatteries et les chenils...

Promenades, caresses, friandises, présence sont les plus indispensables que les bénévoles apportent avec un sérieux et une constance jamais prise en défaut : les emplois du temps de présence sont respectés, les remplacements de dernière minute toujours assurés. Et il n'est pas rare, quand un bénévole n'a plus la force physique nécessaire pour promener des chiens qui tirent, qu'il propose ses services en chatterie plutôt que de renoncer à ses visites. Les bénévoles sont de toutes les opérations de la Fondation : en première ligne aux manifs, derrière leur comptoir au Noël des Bêtes, sur le terrain pour aller piéger des chats terrifiés pendant des semaines ou participer au déménagement d'animaux retirés à leurs propriétaires indignes ...

Un mot enfin pour les familles d'accueil qui offrent un foyer provisoire à des animaux qui ne supportent pas le refuge ou qui ont besoin de soins constants (longues maladies, convalescences). Grâce à elles, des animaux qui n'avaient plus la force de continuer, ont gagné un jour, puis deux, puis une volonté de s'en sortir.

A tous, la Fondation manifeste sa profonde reconnaissance, car ils sont les artisans de ses succès et des victoires de la protection animale au quotidien.

- **Les refuges : préparer une autre vie ...**

Il n'est pas de protection animale sans refuge : bien pensés, biens administrés, bien entretenus, les refuges sont pour les animaux traumatisés qui y sont pris en charge, l'infirmier de leurs blessures physiques ou psychologiques, l'école de leur nouvelle vie, le sas rassurant et indispensable entre un passé de misère et un avenir délicieusement normal. La Fondation Assistance aux Animaux gère au plan national sept refuges 5 maisons de retraite dont la vocation est de « réparer » ceux qui ont été victimes de mauvais traitements, d'actes de cruauté ou d'accidents de la vie. Afin qu'ils aient les meilleures chances de trouver, lors de la seconde partie de leur existence, une famille digne de les accueillir ...

Qu'ils soient anciens ou nouvellement mis en service, les refuges de la Fondation fonctionnent tous sur le même modèle, c'est-à-dire une étroite collaboration entre le personnel et les nombreux bénévoles qui viennent avec constance, parfois depuis des années, gâter les pensionnaires et les familiariser avec les gestes simples de la vie quotidienne : marcher en laisse, se laisser brosser, accepter un bisou ...

Au total en 2016, **1535 chiens et chats** abandonnés ou retirés à leur propriétaire pour mauvais traitements ont été pris en charge et **1 386** d'entre eux (ou de ceux recueillis les années précédentes) ont pu quitter les établissements de la Fondation pour goûter les joies d'un foyer aimant. Des chiffres en augmentation par rapport à l'année précédente, où l'on avait comptabilisé **1 301 abandons et 1 161 adoptions** : les animaux paient cher la crise économique et l'indifférence de certains propriétaires à leur sensibilité et à leurs besoins ...

Travailler dans la durée

Les unités de Villevaudé et Charmentray, en Seine et Marne, ont en 2016 accueilli **295 chiens et 279 chats** et leurs responsables entourés de leurs équipes ont à mettre à leur actif **299 adoptions de chiens et 246 de chats**. A Morainvilliers (Yvelines), **106 chiens et 43 chats** ont trouvé asile, **63 chiens et 22 chats** ont été confiés à un nouveau propriétaire présentant des garanties de fiabilité largement vérifiées. A Bellegarde, **110 chiens et 148 chats** ont été secourus, **115 chiens et 105 chats** ont pu trouver une nouvelle famille. A Toulon, **148 entrées de chiens et 127 adoptions**. A Carros, où **175 chiens et 136 chats** ont été abandonnés, **172 chiens et 150 chats** ont abandonné leur box ou leur chatterie pour une vie de famille bien méritée. Et à Brignoles, **42**

chiens et 50 chats ont bénéficié des structures de la Fondation tandis que **43 chiens et 39 chats** ont séduit un nouveau maître.

Entre l'entrée et la sortie de l'animal, les équipes prennent leur temps. Patience et consolidation des acquis sont les pierres angulaires des futures adoptions réussies. Les animaux traumatisés par des mois, voire des années de privation de nourriture, d'affection, de contacts, de cadre de vie compatible avec leur espèce ont besoin de réapprendre la normalité, chacun à son rythme. L'important n'est pas de faire vite, mais de faire durable. Après la visite médicale, les vaccinations, la vermifugation et parfois une quarantaine dictée par des problèmes médicaux spécifiques, chiens et chats découvrent leurs nouveaux quartiers : on les observe pour les installer au mieux. Tel chien a besoin de rester un peu seul, tel autre a besoin d'un compagnon pour jouer ou pour faire la sieste ... Le directeur du refuge et son équipe sont habitués à déceler chez chaque pensionnaire des traits de caractère dominants qui leur permettent de proposer à leur nouvel arrivant un environnement favorable à son épanouissement, puis un maître potentiel avec lequel il pourra s'entendre.

Boxes avec accès à l'extérieur, niches chauffées l'hiver, piscines individuelles et douches brumisantes l'été, les saisons s'écoulent au rythme des repas, des soins, des distributions de friandises et de caresses, des jeux dans les cours de détente et des promenades à l'extérieur au bout de la laisse tenue par un bénévole ... Apprendre (ou réapprendre) à ne pas tirer, à ne pas montrer les dents quand on a peur, à respecter les enfants, à s'intégrer ... C'est une fois ces fondamentaux acquis que les équipes peuvent proposer les chiens à l'adoption.

Personnels et bénévoles main dans la main

Les chats subissent des tests de recherche de positivité des grandes maladies auto-immunes et s'ils sont diagnostiqués porteurs sains ou atteints d'une de ces affections dûment déclarées, ils sont dirigés vers une chatterie à part, afin de ne pas contaminer les minets négatifs qui s'ébattent dans une autre aile du quartier des chats. La chatterie des positifs n'est absolument pas un lieu fermé où tout espoir de sortie est banni. De nombreux chats qui ne déclarent pas leur maladie occupent leur journée avec autant d'entrain que n'importe quel félin en bonne santé. Les autres sont suivis, soignés, soulagés de leurs affections au jour le jour. Depuis plusieurs années, ces chats sont proposés à l'adoption dans la transparence, à la condition qu'il n'y ait pas d'autres félins sains chez l'adoptant. Aujourd'hui, les leucoses et autres maladies ne font plus peur et ces chats câlins trouvent eux aussi leur foyer : les explications patientes des animaliers et des responsables qui gèrent les adoptions y sont pour beaucoup. Il est nécessaire de

répondre à toutes les questions, de ne rien cacher... et le ronron du chat fait le reste !

Les tâches quotidiennes du personnel des refuges sont multiples et prenantes, c'est pourquoi le savoir-faire et la bonne volonté des bénévoles est irremplaçable dans le parcours de reconstruction des animaux de refuges. De plus en plus nombreux à proposer leurs services, ils ont à l'origine des progrès en socialisation des pensionnaires. Leur bienveillance, leur patience, l'observation soutenue de leurs protégés et leur fidélité à les entraîner sur le droit chemin sont les garants indispensables des adoptions à venir.

Lorsque malgré tous les efforts déployés, un protégé de la Fondation n'est pas adopté, ses jours et son bonheur ne sont pas pour autant en danger : dans les refuges de la FAAA, l'euthanasie de convenance est bannie et la règle est d'accompagner jusqu'au bout celui qui a été recueilli. Les chiens et les chats non choisis par des adoptants deviennent en quelque sorte les mascottes des établissements où ils vivent, puis, les années passant, sont dirigés vers les maisons de retraite où ils sont soignés, gâtés et aimés jusqu'à leur dernier jour.

- **Les dispensaires : le droit universel à la santé**

Pour les animaux comme pour les hommes, sans la santé, rien n'est possible. Mais la couverture vétérinaire, comme la couverture médicale, a un coût non négligeable que les plus fragiles financièrement ne peuvent supporter en totalité. La Fondation Assistance aux Animaux refuse cette discrimination sociale qui voudrait que seuls les plus aisés aient les moyens d'avoir auprès d'eux un compagnon dûment entretenu. Dans ses 5 dispensaires, on soigne, on opère, on réalise des diagnostics et on rend au propriétaire sa dignité de maître responsable et protecteur. Une mission à la fois technique et sociale ...

En 2016, toutes structures confondues, les dispensaires ont assuré **36 097 consultations, vaccinations et opérations** sur le territoire national, soit une activité globalement stable par rapport à l'année précédente (36 015 actes). Paris est sans surprise en tête des interventions, avec **8009 consultations et vaccinations et 1554 opérations** en 2016 : à titre comparatif, en 2015, les vétérinaires y avaient effectué 8322 consultations et 1733 opérations, soit 402 actes de plus. En seconde position, Nice aligne **7817 consultations et 1326 opérations**, contre respectivement 7031 et 1608 l'année précédente, soit une hausse importante de 504 actes dans l'année. Vient ensuite Toulon, avec **5952 consultations et 1865 opérations** : 144 interventions de moins qu'en 2015 avec ses 6007 consultations et ses 1954 opérations. Marseille suite avec **4415 consultations et 1042 opérations**, soit une différence de 31 actes à peine d'une année sur l'autre. Enfin Bordeaux a accompli **3150 consultations et 877 opérations**, contre 3124 visites et 810 interventions chirurgicales en 2015, entraînant donc seulement 93 cas d'augmentation de fréquentation.

Un coup de pouce indispensable

Plus que jamais, les dispensaires font la preuve de leur légitimité et de leur caractère indispensable. Et s'ils ne désemplissent pas, c'est parce qu'ils sont l'unique réponse aux soucis vétérinaires des propriétaires d'animaux au budget serré. Grâce aux dispensaires, ils n'ont par exemple plus à choisir entre prévention et soins : les vaccins sont faits avec régularité, les stérilisations délivrent des reproductions incontrôlées. Un animal bien protégé en amont développe moins de maladies en prenant de l'âge ...

Ne mésestimons pas l'aspect de la dignité restaurée du maître : il ne vient pas demander la charité et participe à minima aux frais engagés pour prendre soin de son animal. Il n'est ni un citoyen et un maître de seconde zone, mais une

personne responsable qui a su trouver la bonne solution pour faire soigner son protégé dignement.

Si le cas nécessite une intervention pointue, l'animal est adressé à un vétérinaire privé compétent tandis que la Fondation prend en charge une partie des honoraires. Pas question de limiter l'accès aux soins des animaux malades qui franchissent la porte des dispensaires persuadés d'y recouvrer la santé. Dans tous les cas, le praticien prend le temps, pendant la visite, d'expliquer ses actes au propriétaire, de le questionner pour mieux appréhender son patient muet et de rafraîchir les connaissances du maître en matière de nutrition et de comportement. Pour mémoire, rappelons que l'IRM de la Fondation est accessible à tous les animaux dont la pathologie nécessite des investigations complémentaires spécifiques.

Entretenir la santé de son animal, c'est lui éviter des complications fâcheuses et faire reculer l'abandon pour défaut de ressources. Le coup de pouce de la Fondation peut tout changer : il a donc vocation à perdurer et même à être étendu. De nouvelles implantations de dispensaires sont donc envisagées dans un avenir proche.

- **Les maisons de retraite : heureux au 3^{ème} âge et plus ...**

Comme nous, les animaux vieillissent, et comme nous, ils ont besoin d'être pris en charge dans des structures adaptées lorsque leur maître disparaît avant eux ou que de longues années en refuge n'ont pas débouché sur une adoption. Les chiens, les chats, mais aussi les animaux familiers d'autres espèces, ont grâce à la Fondation Assistance aux Animaux, pas moins de 5 structures où leur bien-être est assuré jusqu'à leur dernier jour. En ménageant leur legs pour leur animal à la Fondation, les personnes âgées savent assurer un « après » digne et confortable à leurs protégés : une certitude qui les tranquillise, quand leur santé décline ou qu'elles sont obligées d'intégrer une de ces maisons de retraite qui refusent de s'ouvrir aux animaux de leurs pensionnaires.

A Cannes, on est exclusivement félinophile. Comme à Ouerre. Ce sont des espaces pour chats gâtés, des lieux feutrés et inventifs pour que la vie quotidienne soit douce aux pensionnaires. A force d'observation, on cerne les besoins spécifiques des uns et des autres et on s'efforce de les satisfaire. On construit un accès pour aider les matous rhumatisants à adopter des positions hautes dans le jardin. On répète à chacun, caresses à l'appui, qu'il tient une forme exceptionnelle aujourd'hui. On surveille l'alimentation ... mais on n'oublie pas de glisser la petite friandise attendue derrière les moustaches gourmandes, parce qu'à cet âge-là, la frustration tue plus sûrement que l'écart de régime ...

Chacun chez soi

Heugas pratique la mixité chien/chat, mais chacun dans son royaume ! Maisons et jardins privatifs. Pas question pour une minette timide d'être importunée par un toutou curieux ou pour un ancien gardien incorruptible d'être titillé par un chat farceur ! On vit en communauté entre soi, en liberté, à son rythme et selon ses humeurs. Tout est proposé, rien n'est imposé. Jouer, faire trempette l'été dans les petites piscines, se rouler dans l'herbe, chasser (mollement) les papillons, siester 23 heures sur 24, tout est permis ! Le temps s'écoule sans contrainte, mais jamais loin du regard vigilant des animaliers et responsables de structures qui repèrent du premier coup d'œil le bobo, la mine patraque, la nouvelle boiterie ... Les pensionnaires sont fragiles et ont besoin d'un suivi attentif pour demeurer en pleine forme le plus longtemps possible.

Bastelicaccia et Pont St Esprit sont polyvalents puisque le premier accueille en plus des chats et des chiens, des oiseaux, des lapins, des perroquets, des ânes et des chevaux et le second trouve un hébergement confortable à toutes sortes de

pensionnaires dont la vocation première n'était pas de vivre ensemble : mais là encore, chacun chez soi, contrôle quotidien des fermetures de portes et tout se passe pour le mieux dans le meilleur des mondes possibles.

Gâtés et accompagnés

L'arrivée des pensionnaires âgés en maison de retraite leur donne souvent un coup de fouet. Une présence efficace de soigneurs attentifs et dévoués autour d'eux, l'oxygénation à l'extérieur entre deux siestes, le commerce avec des congénères donne souvent une seconde jeunesse aux résidents de ces structures uniques. De quoi oublier que les héritiers de la maîtresse disparue ont accepté l'héritage mais pas l'animal qui en faisait partie ou qu'au refuge, aucun adoptant n'a voulu se transformer en maître aimé ...

A la maison de retraite, tous les pensionnaires sont désirés, aimés, soignés, calinés, gâtés et accompagnés. Aucune euthanasie de convenance n'est pratiquée. De plus, leur maître peut désigner une personne de son choix pour venir rendre visite à l'animal à tout moment.

- **La ferme pédagogique : l'école du respect**

Le respect dû aux animaux n'est pas nécessairement inné, mais fort heureusement, il peut s'apprendre. Et il est un lieu où on l'enseigne dans la joie et la bonne humeur, c'est la Ferme pédagogique de Versailles. A l'emplacement même du jardin secret où Marie-Antoinette venait jouer à la bergère, la Fondation Assistance aux Animaux reçoit des enfants du primaire, citadins pour la plupart, qui vivent une expérience unique d'observation et de rapprochement avec une grande partie des 439 animaux qui peuplent cette ferme. C'est dès le plus jeune âge qu'il faut sensibiliser les enfants à cohabiter harmonieusement avec d'autres espèces, en leur témoignant le respect, la bienveillance et même l'affection qui leur sont dus.

Au début, ils sont méfiants, pas rassurés. Cette chèvre pourrait les mordre peut-être ? Ou ce canard les poursuivre pour les becqueter ? Certains se rengorgent, fiers d'étaler leur expérience du monde rural « Eh ben chez ma grand-mère, j'ai vu une poule dans le jardin » Parce que depuis des années, les animaux de la Ferme, viennent poser tout naturellement leur tête sur l'épaule des enfants ou grignoter dans leur main, les craintes s'envolent, remplacées par l'émerveillement d'établir un contact de tendresse avec des animaux qu'on n'a souvent fréquentés jusque-là que dans son assiette.

Tout commence par l'éducation

Poulets, cochons, canards, vaches, lapins, chèvres et moutons, tous retirés à leur propriétaire pour cause de mauvais traitements, ou rachetés pour éviter de finir à l'abattoir ont de leur côté appris la confiance en prenant leurs quartiers à la ferme pédagogique. Leur assurance tranquille, leur humour aussi pour certains, aident les enfants à s'approcher, poser des questions, s'intéresser et finalement, aller au contact.

En sortie scolaire ou en atelier individuel ou anniversaire à thème, les enfants manifestent très vite une curiosité bienveillante : c'est le moment idéal pour leur montrer la bonne façon d'envisager les rapports avec les animaux. Une tâche que le personnel de la Ferme accomplit par l'exemple et aussi en veillant à ce que chacun reparte plus riche d'une expérience inoubliable. Au sortir de la Ferme, sur le moment en tout cas, on ne rencontre plus que de futurs bergers façon Walt Disney et des enfants estomaqués et dégoutés qu'on « fabrique la viande avec les douces peluches » avec lesquelles ils viennent de passer l'après-midi.

L'éducation commence par la compassion et l'affection, se poursuit avec l'observation et se consolide avec l'enseignement. Elle est d'autant plus efficace qu'elle commence dès le plus jeune âge. Pour aider les enseignants à prolonger dans leurs classes les découvertes de la journée de sensibilisation, la Fondation édite quatre manuels où la protection animale adaptée à un auditoire d'enfants, est détaillée au travers des matières communément enseignées à l'école. Ces ouvrages sont disponibles également en ligne. La graine semée à la Ferme ne demande qu'à s'épanouir si on dispose des bons outils pour la faire germer. Tout commence par l'éducation. 400 enfants par petits groupes ont participé aux soins et à la nourriture des animaux de la ferme cette année, malgré les contraintes des plans de sécurité du Parc.

- **Enquêtes et sauvetages**

A la ville, à la campagne, dans un appartement ou dans un élevage, la Fondation Assistance aux Animaux intervient dans l'urgence sitôt qu'un cas de maltraitance animale lui est signalé. Peu importe si l'informateur garde l'anonymat : ce qu'on lui demande, c'est de situer précisément le lieu des abus et de décrire le mieux possible ce qu'il a pu observer. Après vérification des faits par l'un des 156 enquêteurs de la Fondation, tout est mis en œuvre pour arracher les animaux maltraités à leurs bourreaux. Rapidement. En 2016, 763 enquêtes ont été diligentées, dont 415 en région parisienne et 348 en province. Grâce à quoi, 809 animaux ont pu être soustraits au responsable de leur malheur et pris en charge dans les refuges de la Fondation.

Quand un animal souffre et est régulièrement l'objet de sévices et de privations, chaque minute compte.

Le succès des interventions sur le terrain de la Fondation est en grande partie dû à la réactivité dont font preuve les équipes d'enquêtes puis de saisie. Qu'un seul animal ou un groupe d'animaux soit en danger, la procédure reste la même : vérifier les informations et parce que les crimes ne doivent pas demeurer impunis et qu'il est nécessaire de rendre publics des jugements à valeur d'exemple pour éviter autant que faire se peut récidives et copycats, des plaintes sont systématiquement déposées : en 2016, ce ne sont pas moins de **97 dossiers** qui ont été déposés et **68 jugements** ont été d'ores et déjà prononcés. Les magistrats ont prononcé 17 fois des peines de prison ferme et 13 fois des interdictions à titre définitif de détenir désormais des animaux.

Ces résultats sont la résultante d'un travail d'équipe. Les **155 bénévoles** de la Fondation sont spécialisés : sous la houlette de François, enquêteur salarié, ils se rendent toute l'année sur les lieux pour donner corps au dossier de maltraitance. Grâce à leur efficacité, en 2016, **571 animaux ont été retirés en province** : 173 chiens, 256 volailles, 22 cochons d'inde, 9 hamsters, 15 lapins, 41 oiseaux, 26 chats, 2 poneys, 2 tortues, 22 moutons et 3 chèvres. **En région parisienne, les retraits concernent 238 animaux**, dont 69 chiens, 42 chats, 5 octodons, 26 lapins, 2 hamsters, 9 oies, 2 canards, 23 pigeons, 2 boucs, 1 coq, 6 perruches, 10 tourterelles, 32 poissons d'aquarium et 8 chinchillas. Enfin, **dans les refuges, 315 bénévoles** fidèles œuvrent à la reconstruction des animaux cabossés par une vie antérieure éprouvante.

Petit panorama attristant de quelques « affaires » qui ont marqué l'année 2016 :

Hector and Co

Ils sont trois, deux rottweilers et un labrador, pompeusement baptisés « gardiens » d'une entreprise de Seine-St-Denis. Trois chiens tristes et craintifs auxquels des conditions de vie indignes avaient ôté l'espoir et la dignité. Deux d'entre eux sont encagés la majeure partie du temps, sans confort, sans gamelle, sans attention. Le troisième en enchaîné court à l'extérieur, sans abri, maigre, tremblant de froid en cette fin d'année glacée : il ne dispose que d'un carton souillé pour s'isoler du sol gelé. C'est ainsi que la police de Bobigny les découvre et c'est grâce à elle que l'alerte est donnée. Une équipe de la Fondation vient chercher Hector et ses compagnons de misère, direction le refuge.

Direction la vraie vie, faite d'une alimentation saine, suffisante et régulière, de soins d'hygiène étonnants mais si agréables, de courses poursuites dans le terrain de récréation, de bavardages aboyés avec les copains des boxes voisins, de caresses largement distribuées par des hommes d'une espèce qu'on n'avait jamais approchée. On se roule dans l'herbe pour se gratter le dos, on s'étire, on se tortille, on vit en communauté, peut-être même sera-t-on à terme adopté ... Clap de fin pour la vie de reclus terrifié, début d'une existence normale, comme on n'en avait même jamais rêvé...

Lucy, mère courage

Elle errait dans les rues, hagarde, les mamelles gonflées et pendantes. Les policiers d'un commissariat de Bobigny ont vite compris que la chienne squelettique qu'ils croisaient partout avait des bébés quelque part et qu'elle était au bout du rouleau. La veille, ils avaient trouvé dans un parc un carton rempli de chiots tout neufs, abandonnés sciemment aux éléments et aux dangers de l'extérieur. Et si c'était là une petite famille, séparée par un propriétaire indifférent et cruel ? Les policiers réunissent tout ce petit monde et à la façon dont Lucy se jette sur les chiots pour les lécher et les allaiter, nul doute qu'il s'agit de ses bébés. La Fondation a récupéré la famille au commissariat et Lucy élève désormais ses petits au refuge, aidée par des soigneurs compétents et aimants. Le cauchemar est fini, l'errance n'est plus qu'un mauvais souvenir qui s'estompe, il est désormais question d'avenir et de bonheur. La Fondation a déposé plainte contre le propriétaire de Lucy qui a été placé en garde à vue avant d'être poursuivi.

Ghost est devenu quelqu'un

Un nom prédestiné pour ce pauvre chien enchaîné à un arbre dans une cour, un fantôme qu'on oublie un peu plus chaque jour, nourri de manière aléatoire, maigre à faire peur, l'arrière train troué d'escarres, silencieux et soumis dans

son enfer. Un dogue argentin acquis par caprice, inconscience, curiosité peut-être, dont on préfère se débarrasser à petit feu au lieu de lui chercher une vraie famille. Il se laisse tomber toujours au même endroit, sur le sol tour à tour poussiéreux ou détrempe car sa chaîne ne lui permet pas de faire le tour de son arbre ou de s'installer ailleurs que dans les souillures qui s'accumulent.

Et ce chien qui ne connaît des hommes que la méchanceté, l'indifférence et la cruauté n'a su que poser sa tête lasse dans la main de l'enquêteur de la Fondation venu l'arracher à son malheur : il a choisi de faire confiance à un inconnu, de parier sur la bienveillance du premier qui lui manifestait de l'intérêt. Brave Ghost qui a repris du poids au refuge, découvert les vertus et les joies des bains, cicatrisé ses plaies les unes après les autres, goûté les paniers encoussinés, les locaux chauffés, les repas abondants et les friandises quotidiennes (mais c'est quoi, ces suppléments au goût à damner un chien ?) Et quelques semaines après son arrivée, Ghost a séduit une famille désireuse de l'adopter. Ses nouveaux propriétaires l'ont visité régulièrement pendant sa convalescence et quand il a été assez fort pour quitter le refuge, ils lui ont ouvert leur bras et leur foyer. Comment on dit « pince-moi » en chien ?

Plainte a été déposée contre ses propriétaires par la Fondation, pour abandon volontaire.

Wolf le phoenix

A son arrivée au refuge de Carros, il n'était que l'ombre de lui-même, un jeune chien au col baissé vers le sol, si maigre, si résigné. C'est qu'il a été élevé à coups de bottes par son propriétaire, un individu violent et maltraitant. Même soumis, presque invisible, Wolf prenait des coups, recevait correction sur correction. Pauvre toutou bringé qui découvre tout effaré, des mains douces qui donnent à manger, qui caressent, qui soignent ... Et voilà qu'il s'arrondit, relève la tête, réclame des câlins et fait des bisous : Wolf est un amour qui séduit ses soigneurs : propre, affectueux, joueur, gâté par son parrain qui le promène et le papouille, Wolf cherche désormais une vraie famille avec laquelle il écrira les plus belles pages de son futur.

Bagdad et Myla, victimes de la mode

Pour eux, l'enfer, c'était en région parisienne, enchaînés à un arbre dans une cour. Un mètre d'envergure pour le mâle, deux pour la femelle. Ils sont maigres, résignés, malheureux. Bagdad et Myla sont des reproducteurs sauvages. Des chiens à la mode, des Staffs dont les bébés se vendent sans difficulté sur le net ou par le bouche à oreille jusqu'à 1200 €.

Ils sont des machines et leur descendance des produits qui rapportent gros pour une mise de fonds symbolique ... Des distributeurs d'argent facile. Peu importe qu'ils aient froid l'hiver, qu'il leur faille attendre qu'il pleuve pour pouvoir éteindre leur soif, qu'on compte leurs côtes : tant qu'ils se reproduisent, ils sont bons pour le service ! Sur signalement, la police municipale de Drancy se déplace et alerte la Fondation Assistance aux Animaux : et l'enquêtrice dépêchée sur place en a le cœur serré quand elle se penche vers les museaux levés vers elle sans la moindre trace d'agressivité. Impossible de passer un doigt entre la chaîne et la cour des chiens ... Et ils remuent la queue, pleins d'un espoir qui ne sera pas déçu.... Conduits en refuge, ils se laissent soigner et aimer avec enthousiasme. Deux pots de colle jamais lassés de vous suivre et de vous embrasser. Leurs jours sombres sont derrière eux. Aujourd'hui, ils attendent une famille, Bagdad à Bellegarde et Myla à Toulon. La Fondation a porté plainte pour mauvais traitements contre leurs bourreaux, évidemment en infraction avec la législation en cours pour la détention de ce type de chiens.

Fripouille, un abandon ordinaire de vacances

C'est un petit chien roux au poil mi- long. Tout seul dans un appartement. Qui s'ennuie d'abord. Puis qui a faim. Et soif. Et peur. Et qui finit par aboyer sans discontinuer derrière la porte close de sa prison : sa propriétaire est partie en vacances et l'a laissé là, comme un vélo rouillé ou un sac de sport délaissé. Fripouille proteste, aboie, pleure, gémit, il dérange les voisins qui, au bout de DIX jours, alertent la Fondation. Deux jours pour enquêter, réquisitionner les forces de police nationale et municipale, un serrurier et la porte s'ouvre enfin ! Fripouille tremble sous la table, amaigri, souillé, épuisé. Il a bu de l'eau dans un seau dont il n'atteint pas le fond en raison de sa petite taille, il est au bout du rouleau. Conduit chez le vétérinaire puis au refuge, Fripouille fait tout ce qu'il peut pour prendre du poids, se laisse toiletter avec enthousiasme et tourne le dos à son passé pour jouir à 100 % de sa nouvelle vie. La Fondation a déposé plainte contre sa propriétaire, qui a tenté de faire croire que ses parents devaient s'occuper de Fripouille en son absence. L'enquête a vite révélé qu'elle ne leur avait pas laissé les clés de l'appartement ...

Mistral et le bourreau de chiot

Même pas adulte et déjà martyrisé. Mistral n'est qu'un chiot quand celui qui le détient l'enferme dans un cabanon sordide, avec la vague idée de tirer quelques billets de la vente de ce bébé.

L'homme se dit éleveur, mais n'inspire pas confiance. Et les rares fois où il tire Mistral de son abri sommaire pour essayer de le négocier, l'affaire tourne court :

qui voudrait d'un animal aux côtes saillantes, visiblement terrorisé, pas du tout socialisé, le crâne déformé par les coups qu'on lui assène à tout propos ? Heureusement pour lui, l'enquêteur de la Fondation vient le délivrer et le conduit au refuge de Morainvilliers : en un mois, il prend du poids, les bosses de son crâne se résorbent, il gagne en assurance et en joie de vivre. A tel point qu'il fait la conquête d'un jeune couple venu au refuge donner des nouvelles d'un chien adopté là quelques mois plus tôt. Leur Tempête a désormais un compagnon de jeux vigoureux et joyeux ... qui interrompt cependant n'importe quelle activité à la vitesse d'un cheval au galop dès qu'il entend manipuler sa gamelle ...

Eros et les sept chiots

Il venait de nulle part, on ne le connaissait pas dans le quartier, mais très vite on n'a plus vu que lui, dans cette rue de Bobigny, patrouillant obstinément près d'une poubelle sortie en avance pour être ramassée par les éboueurs. Les tentatives pour l'éloigner demeurent vaines, au bout de 24 heures, les policiers soulèvent le couvercle de la poubelle au grand soulagement du chien fauve aux oreilles tombantes ... Et découvrent interdits, sept chiots de quelques jours, quasiment agonisants. Leur museau a été brûlé avec un produit corrosif et la mort horrible qui les attendait, c'était d'être broyés dans la benne de ramassage des ordures ! Le refuge de Villevaudé est appelé en renfort et prend en charge la portée et le lanceur d'alerte. Deux chiots sont endormis par le vétérinaire qui ne peut plus rien pour eux. Les cinq autres sont biberonnés, maternés, réchauffés, soignés, câlinés, surveillés comme le lait sur le feu. Il faut coûte que coûte les sauver, ils se sont tellement accrochés à la vie ! Les voici tirés d'affaire et leur sauveur, presque leur papa, baptisé Eros par les animaliers du refuge, prend enfin le temps de se reposer, de manger à sa faim et de se faire des copains

Domicile : un coffre de voiture

C'est le triste sort réservé à nombre de chiens de vigiles : sitôt leur service terminé –et ils ont parfois plusieurs exploitants- ils sont enfermés dans une cage entreposée dans un coffre de voiture. Les voilà dans le noir, seuls, sans eau, presque sans air, les mouvements entravés, couchés dans leurs déjections

Baloo, Igor, Grybto et Drako sont de ceux-là. Pour les sauver de leur vie de misère, il n'y a que l'intervention des riverains ou de la police, car on finit toujours par déceler des bruits suspects s'échappant du coffre ... Les trois premiers sont finalement conduits en refuge, malheureusement sûrement

remplacés par d'autres bergers belges taillables et corvéables à merci dans des conditions sordides. Drako, lui, a d'abord été détenu dans une cage à l'abri d'un cabanon aveugle, la patte avant droite est brisée en plusieurs endroits. Sommé de remédier à cette situation, son propriétaire le déménage dans le coffre d'une voiture sans passer par la case vétérinaire. Et il continue de travailler ... Au moment où un passant donner l'alerte, il n'avait pas quitté sa cage et son coffre depuis une semaine ! Enfin saisi par la police, Drako est conduit à Morainvilliers, soigné, choyé, aimé. Sa patte brisée ne sera plus jamais droite, mais il s'applique à courir et à jouer avec ceux qui prennent soin de lui. Combien d'autres n'auront pas la chance d'être secourus ?

Une « ferme » à l'abandon

Mais comment en est-on arrivé là ? Dans les Deux-Sèvres, la Fondation a été contactée pour prendre en charge une centaine d'animaux de basse-cour et des chiens, retenus dans des conditions absolument sordides. Poules, coqs, canards, oies, lapins, cochons d'inde et chiens survivaient au jour le jour, insuffisamment nourris, détenus dans des habitats immondes et inadaptés. Lorsque les animaliers se présentent pour déménager les animaux martyrs, ils ont un mouvement de recul. Les chiens sont confinés dans des clapiers et dans des enclos insalubres et pourris. Complètement affamés, ils se jettent sur les croquettes qu'on leur présente, jamais rassasiés, tremblant de peur qu'on leur enlève ces gamelles inespérées. Les lapins et les cochons d'inde sont bouclés dans des cages où s'entassent des années d'excréments. Des rats ont même élu domicile dans leur « litière » grouillante d'asticots. Les volailles seules étaient en liberté, cherchant toute la journée de quoi se sustenter dans un univers pauvre en ressources exploitables ... Maigres, blessés, malades, tous ces animaux ont été évacués en camion, les animaux de basse-cour vers la ferme de Versailles et les chiens aux refuges de Morainvilliers, Villevaudé et Bellegarde. Bienvenue dans leur paradis !

L'oiseau idéal

Il voulait obsessionnellement la poule parfaite, le canard d'exception, le pigeon voyageur hors compétition : cet homme originaire de Seine Maritime a finalement entassé dans son pavillon près de 500 oiseaux et volailles pour tenter d'atteindre son rêve d'éleveur fou. Jamais satisfait du résultat de ses accouplements, l'homme continuait d'augmenter son cheptel, lors même que dépassé par le nombre, il n'était plus capable de s'occuper de ses hôtes. Son pavillon était tapissé de linéaires où les cages s'alignaient à touche-touche. La maison remplie, il avait débordé sur les extérieurs, recommençant son empilement de cages jamais nettoyées. Malgré plusieurs rappels à l'ordre de la gendarmerie et de la Direction Départementale de la Protection des

Populations, il ne s'est jamais mis en conformité et le problème n'a fait que prendre de l'ampleur. Lors de la saisie effectuée par les équipes d'Assistance aux Animaux, on a trouvé dix poussins et deux poules en train de couver. Certaines d'entre elles n'avaient jamais vu le jour. Et aucun des hôtes de cet « éleveur » têtu n'avait connu la joie de se promener dehors, libre. Leur cauchemar a pris fin et tous ont depuis appris avec délices ce qu'est un brin d'herbe, un ver de terre et un poulailler ...

Le Cocker parfait

L'œuvre de sa vie, c'était la production d'un Cocker parfait : cette ancienne institutrice ne vivait plus que pour cela, multipliant les achats de chiens nouveaux et d'accouplements hasardeux pour créer « sa perle ». Ni ses échecs permanents, ni les rappels à l'ordre des services vétérinaires et de la justice ne viennent à bout de ses expériences d'élevage. Epinglée une première fois, elle met en place des stratégies pour échapper aux saisies de chiens, cède à son compagnon la propriété légale des chiens, en cache chez des connaissances. Son jeu de cache-cache avec les autorités et la Fondation qui la tient à l'œil depuis des années prend fin –sans doute provisoirement- avec une saisie record sur ses 17 ha de friche à Peyrat le Château (87). Pas moins de 163 Cockers, retournés à la vie sauvage, ont colonisé le terrain. Ils vivent dans des carcasses de voitures, des caravanes affaissées, des abris de jardin en ruine, des cages de transport défoncées, des caisses en bois ou en plastique. On se bat pour le peu de nourriture distribuée. Pas de soins d'hygiène, pas de vétérinaire pour accoucher, soigner maladies et blessures.

C'est la loi de la jungle, certains chiens ont la patte sectionnée, d'autres un œil crevé, il y a des plaies purulentes, des fractures mal ressoudées, c'est l'horreur. Les chiens ont creusé un réseau de tunnels pour échapper à d'éventuels poursuivants, ils se méfient de tout et de tout le monde, et pour certains, fuient leurs sauveurs. On en récupère 107 au bout d'une journée éreintante et il faut dix jours supplémentaires pour repartir avec les 56 Cockers restants. Commence alors un travail de longue haleine : premiers soins, toilettage, vaccins, vermifugations, vitamines, stérilisations

Mise en place des traitements médicaux et le plus vite possible, socialisation. Ils ne connaissent pas la laisse, la proximité de l'homme, les objets familiers dans une maison. Ils ont tout à apprendre et dans tous les refuges, on leur consacre tout le temps qu'il faut, avec l'aide des bénévoles et des parrains. Le défi : pouvoir proposer à l'adoption la majorité d'entre eux, une fois les règles de vie en société bien intégrées. Pari tenu ! Il ne reste quasiment plus de Cockers de Peyrat le Château à Carros, Bellegarde, Morainvilliers et Villevaudé !

- **Les actions diversifiées**

La protection animale ne se résume pas à la tâche indispensable d'arracher des animaux à leurs bourreaux, les soigner et les héberger en attendant de leur trouver un foyer digne de ce nom. Parallèlement à ces fondamentaux qui en font le quotidien, la Fondation est présente sur toutes les activités annexes susceptibles de faire avancer la cause animale et s'investit dans les actes solidaires en direction des protecteurs en charge de projets légitimes et bien menés, mais particulièrement lourds financièrement ... La défense des animaux est polymorphe et la Fondation s'efforce d'être présente sur tous les fronts.

Les statuts de la Fondation le recommandent : *« son but, dans la continuité de son action, est de propager (notamment parmi la jeunesse) la connaissance et le respect de la vie animale et d'assurer par tous les moyens à sa portée, dans le cadre des lois et des règlements en vigueur, la défense et la protection des animaux, tant domestiques que sauvages et leur épargner toute souffrance, »* indique l'article premier. Tous les moyens en 2016, cela recouvre de manière non exhaustive :

- **Le Noël des Bêtes abandonnées**, organisé comme chaque année en novembre au parc des Expositions de la Porte de Versailles à Paris. En un seul week-end, les refuges de région parisienne, mais aussi de province (car les équipes font le déplacement avec leurs protégés), trouvent la possibilité de rencontrer un nombreux public et des adoptants motivés. Le nombre d'adoptés est plus élevé chaque année, les chats rencontrant au fil des ans un succès grandissant. 126 chiens et 188 chats ont trouvé un maître. Outre les placements effectués dans le respect de l'intérêt des animaux, cette manifestation est une occasion de familiariser les visiteurs avec la protection animale en général, les actions de la Fondation en particulier et les grands dossiers de nos combats : le fonctionnement des abattoirs, le transport des animaux de rente, l'exploitation des animaux dans les cirques, etc.... Des affiches circonstanciées et la projection de vidéos en boucle, la possibilité de s'informer en direct auprès de nous d'un problème particulier sont autant de points forts de cette manifestation.
- **Les journées « portes ouvertes »** qui accueillent toujours de nombreux adoptants dans les refuges.
- **Les stérilisations de chats libres** constituent le seul moyen de limiter la prolifération d'animaux malheureux et sans foyer, vivant de la charité de certains riverains, mais subissant la cruauté des autres.

- **Les aides aux particuliers** : certaines personnes ont recueilli dans nos refuges des animaux âgés ou malades dont l'entretien est majoré par rapport à une adoption ordinaire. La Fondation prend en charge tous les frais chroniques engendrés par leur état de santé.
Ce sont ces « *contrats seniors* » qui ont permis à de nombreux animaux de trouver un foyer inespéré.
- **Les distributions de nourriture** : certains protecteurs particuliers, extrêmement dévoués, voient le nombre de leurs protégés augmenter de manière exponentielle puisque les abandons se font de plus en plus nombreux. La Fondation leur donne ainsi un coup de pouce pour entretenir ceux dont ils ont accepté la charge.
- **La mise à disposition d'un IRM** au Centre Vétérinaire Anti-Cancéreux de Créteil depuis 2013 : cet appareillage de détection précoce, non intrusif et indolore en particulier des tumeurs donne de meilleures chances de guérison aux animaux malades.
- **Les aides aux associations** : un budget de **49 896 €** a été consacré aux aides à des particuliers ou des associations en difficulté dans les domaines les plus divers (corrida, méthodes substitutives, faune sauvage, frais vétérinaires, etc...).
- **Les participations aux réunions de travail** organisées par les ministères de tutelle ayant trait aux sujets de société concernant la vie animale, et l'élaboration des lois les concernant.
- **Les publications** : oui au numérique ET au papier !
Le canal historique de la Fondation en matière de faire savoir, c'est sa revue « La Voix des Bêtes » et ses 420 000 exemplaires distribués chaque année. Mais à l'heure du 2.0, il était essentiel de communiquer également avec les moyens numériques du 21^{ème} siècle qui apportent, rapidité, réactivité et interactivité.

Le site Internet, bientôt suivi de la page Facebook, sont donc devenus des évidences, un rendez-vous de nouvelles et aussi de belles images qu'aiment à retrouver les followers de la Fondation.

° **La Voix des Bêtes**

Souvent les adhérents l'archivent après lecture. Cette revue existe dans la durée, elle est la référence pour les protecteurs à qui elle sert un peu de

manuel. En en tournant les pages conservées parfois plusieurs années, on retrouve l'article de loi qui précise la matérialité des mauvais traitements ou actes de cruauté, l'année du démantèlement de tel chenil-mouroir, le bon « truc » pour faire avaler une pilule à son chat, le fonctionnement de tel dispensaire, tel refuge ou telle maison de retraite, le coup de gueule après une décision politique inique ... La Voix des Bêtes est tout à la fois le photographe des actions de la Fondation, son porte-parole, l'outil de réflexion aussi sur les problèmes de protection animale. Très à l'écoute de ses lecteurs, la Voix des Bêtes aborde tous les sujets qui les interpellent : le comportement des animaux, leur santé, leurs manies, leurs besoins, leurs habitudes. Les lecteurs doivent retrouver dans nos informations ce qui les aide à prendre soin au mieux de leur propre animal. Et nous nous faisons un devoir de relayer leurs enthousiasmes, leurs inquiétudes et leurs suggestions sur tous les sujets qui les préoccupent.

Ce bimestriel, distribué à 70 000 exemplaires par parution (420 000 par an), constitue le lien privilégié entre la Fondation et ses donateurs. Il rend compte de nos actions, de nos préoccupations et prend en compte les centres d'intérêts de nos lecteurs.

° **Le site Internet**

Pour aller au plus rapide, se faire une idée dans l'urgence, trouver une information pratique et visiter de loin les refuges ou les maisons de retraite, rien de plus performant que le site Internet. Même les animaux à adopter dans une région ou une autre défilent sous les yeux de celui qui le consulte. Le site est une véritable vitrine en temps réel de la Fondation et de ses activités. Le programme éducatif de la Fondation à destination des enfants y a donc tout naturellement été mis en ligne et permet désormais aux enseignants de bénéficier d'un manuel gratuit d'initiation au respect de l'animal à utiliser à sa convenance dans les classes de primaire.

° **Les réseaux sociaux**

La Fondation a créé une page Facebook qui a déjà recueilli plus de 25 000 like. Sauvetages, appels à l'adoption et à la solidarité, actualités du monde animal et nouvelles des adoptés comme de ceux qui cherchent un foyer, c'est le lieu du partage par excellence. Illustrée des photos amusantes, touchantes ou bouleversantes des animaux qui transitent dans les refuges, parfois de vidéos, cette page est le lien virtuel, mais très fort entre les équipes de la Fondation et ceux qui suivent ses actions.

° **Les encarts dans les journaux locaux**

C'est le coup de pouce à l'adoption assuré pour les animaux qui illustrent ces annonces dans la presse locale ou régionale. Et par effet domino, même ceux qui n'ont pas eu la chance de jouer les mannequins pour l'opération, ont aussi une meilleure probabilité d'être remarqués quand les lecteurs du journal se déplacent au refuge. Ces opérations ont lieu généralement deux fois par mois pour booster les projets d'adoption ...

- **Le service d'écoute de la Fondation** : nous avons à cœur de ne pas laisser les protecteurs se perdre dans un problème qu'ils n'arrivent pas à régler seuls. Ils peuvent toujours se tourner vers la Fondation pour demander un conseil ou un renseignement (conflit de voisinage, garde pour les vacances, rapports avec les autorités administratives, ...), voire pour parler tout simplement lorsqu'ils se trouvent seuls dans des moments difficiles (maladie ou deuil).
- **Le service du courrier** : c'est un pilier fondamental de la communication entre la Fondation et les protecteurs. Plusieurs milliers de lettres sont échangées chaque année, dénonçant un scandale, renseignant sur un fait-divers en province, détaillant l'histoire proche ou lointaine d'une adoption dans nos refuges ou ailleurs. Toute la sensibilité de nos correspondants s'exprime dans ces lettres qui font parfois l'objet de publication dans La Voix des Bêtes tant elles nous ont touchés.
- **La surveillance dans les abattoirs** : devant les intolérables souffrances infligées aux animaux qui vont dans les abattoirs, la Fondation Assistance aux Animaux a adressé au Ministre de l'Agriculture une proposition chiffrée de prise en charge totale pour l'installation de caméras de surveillance dans tous les abattoirs de France. Le dossier est en cours.

PROJETS ET STRATEGIE

Face à l'immense misère animale et aux demandes de plus en plus nombreuses d'interventions pour maltraitances, abandons et sauvetages urgents notamment dans les élevages-mouroirs, la Fondation, en tant qu'acteur majeur de la défense des animaux a engagé des projets qui ne sont pas des vœux pieux, mais des plans d'action déjà en partie réalisés.

Des projets d'envergure, nombreux et diversifiés, répondant à des besoins toujours croissants de prise en charge des animaux abandonnés, retirés ou appartenant à des maîtres fortement touchés par la crise économique. A cet égard, la Fondation œuvre en ce moment dans trois directions pour améliorer ses capacités d'accueil et le droit à la santé de tous les animaux :

- **Ouverture de trois nouveaux dispensaires** dans l'Est, le Nord et l'Ouest de la France qui en sont dépourvus et qui vont s'ajouter aux cinq déjà existants. Les frais vétérinaires pour justifiés qu'ils soient, s'avèrent trop onéreux pour une partie de la population qui possède malgré tout un animal, il nous faut augmenter les points d'accueil des bêtes malades qui ne sont pas médicalisées.
- **Création d'une seconde ferme éducative.** Nous croyons à l'éducation des plus jeunes. Ce sont eux qui sont à sensibiliser en priorité au respect et à la protection dus aux animaux : bien informés, les enfants d'aujourd'hui seront les protecteurs de demain. Il nous incombe de leur apprendre le respect du vivant. La participation active de nos chèvres, moutons rescapés de fermes indignes, cochons, vaches, animaux de basse-cour et autres poneys à des travaux pratiques de la communication avec une autre espèce, de l'affection inter-espèces et de la considération pour n'importe quel être vivant est essentielle pour émouvoir des enfants tout prêts à faire leur un discours et une philosophie qui les touchent.
- **Ouverture d'un refuge-transit** pour l'accueil d'urgence des animaux retirés par nos enquêteurs et la force publique avant de les répartir dans nos refuges traditionnels selon les espèces concernées.
- **Proposition de prise en charge de la vidéo-surveillance dans les abattoirs.** Devant les intolérables et inutiles souffrances infligées aux animaux sacrifiés dans les abattoirs, la Fondation a adressé au Ministère de l'Agriculture une proposition chiffrée de prise en charge totale pour la mise en place de

caméras de surveillance dans tous les abattoirs de France. Aucune réponse ne nous est parvenue à ce jour.

- **Les pensions payantes.** Enfin, lorsque nos refuges affichent complets, la Fondation recourt à des pensions payantes pour ces animaux, dans l'attente de places libérées par les adoptions, afin de ne laisser aucun animal sans assistance.

Au moment où le législateur réfléchit au statut juridique des animaux, au moment où la maltraitance animale nécessite une réponse forte et structurée, au moment où la demande d'accueil et de soins évolue de manière croissante et nos sauvetages deviennent de plus en plus nombreux, vous pourrez compter sur la Fondation pour mettre toute son énergie, sa solidité, son professionnalisme et son amour immodéré dans la mission que vous lui confiez.

Donateurs et légataires avec nous pour construire le futur.

Parce qu'elle ne reçoit aucune subvention, la Fondation Assistance aux Animaux ne peut compter que sur la générosité de ses donateurs pour pérenniser ses actions au quotidien comme pour initier les nécessaires nouveaux projets que dicte l'évolution de la protection animale.

La mise en œuvre de notre mission, récemment examinée scrupuleusement par la Cour des comptes, s'exerce dans la transparence la plus totale, et le Secrétariat d'Etat chargé du Budget et des comptes publics nous conserve notre **reconnaissance d'utilité publique** et les **avantages fiscaux** qui en découlent pour nos donateurs.

Oui, vous êtes toujours plus nombreux à nous faire confiance pour soulager, partout où nous en avons connaissance et moyens d'agir, la souffrance animale dont nous constatons qu'elle ne diminue pas d'année en année. En 2016, le nombre de nos donateurs, au vu de l'activité et l'éthique de la Fondation, a augmenté de **2861** par rapport à l'année précédente : vous êtes désormais **72 118** amis à participer au financement des actions de la Fondation, soit une progression de 4 %.

Vous nous donnez les moyens.

Trois voies pour permettre à la Fondation d'aller au bout de vos exigences en matière de protection animale : la plus simple, la plus immédiate, c'est **le don**. Quel que soit son montant, additionné à d'autres, il allège les indispensables dépenses de fonctionnement des structures (repas, médicaments, litière, nourriture, carburant pour les véhicules d'intervention, etc ...) et est **déductible des impôts** dans le cadre des limites légales (IRPP et ISF).

De votre vivant, vous avez également le loisir d'effectuer **une donation**, dont vous pouvez, si vous le souhaitez, sélectionner la destination : construction d'un chalet, achat d'un utilitaire, etc...

Enfin, vous pouvez dans le cadre d'une succession, consentir **un legs** à la Fondation universel, de l'intégralité ou d'une quote-part d'un patrimoine, il est exonéré des droits de succession. Là encore, vos souhaits d'utilisation seront respectés.

Bien entendu, ces dispositions permettent également de recueillir vos souhaits pour **l'avenir de votre animal** au cas où il devrait être privé de votre présence : vous indiquez alors simplement sur le testament **manuscrit** si vous désirez le voir adopter par la maison de retraite ou par une famille contrôlée.

Les legs permettent, selon leur montant, seuls ou regroupés, d'ouvrir de nouveaux refuges, de nouveaux dispensaires, de nouvelles maisons de retraite, et renforcent le patrimoine solidaire de la Fondation dont la totalité des revenus est affectée à la réalisation de nos missions d'intérêt général au profit des animaux.

Ils permettent ainsi de contribuer à la pérennité de nos actions sur le long terme.

La Fondation ayant toujours privilégié une gestion prudentielle de ses ressources, la Cour des comptes a elle-même souligné dans son rapport la rigueur avec laquelle sont gérés les dons et legs.

Votre confiance, votre don quel que soit son montant, sont essentiels pour les animaux abandonnés.

L'utilisation et la gestion des fonds recueillis apparaissent également en toute transparence dans les rapports annuels publiés dès l'approbation du Conseil d'Administration à la fin du premier semestre de chaque année.

Que vous soyez bénévole, adoptant ou donateur, je vous demande de rester fidèlement à nos côtés, car votre précieuse participation est indispensable à la réalisation de nos sauvetages et au fonctionnement de nos refuges.

Aujourd'hui encore, nos animaliers, nos enquêteurs et moi-même, vous assurons de notre plus entier dévouement pour venir en aide à ces animaux qui tant besoin de nous tous.

Nous savons ce qui vous tient à cœur, c'est de nous donner les moyens de continuer à lutter pied à pied contre la maltraitance animale. Elle est partout, mais nous aussi.

RAPPORT FINANCIER ET TRANSPARENCE

Pour mener à bien sa mission, la Fondation a choisi, depuis son origine, une politique de pérennisation de son activité.

La stratégie financière est au service de sa mission, elle permet d'assurer les engagements pris vis à vis des donateurs et plus généralement vis à vis de celles et ceux qui nous accordent leur confiance, des engagements pris dans l'urgence mais aussi dans la durée.

L'année 2016 traduit la volonté de consolider les ressources, les outils et l'organisation afin de conduire cette stratégie, à travers notamment le déploiement de nouveaux établissements ou encore le renforcement de la mission sociale (soins, sauvetages, plaidoyer...).

Enfin, au moment où nous terminons la rédaction de ce rapport, c'est avec satisfaction que nous apprenons que les contrôles fiscaux conduits à l'encontre de la Fondation et de ses dirigeants ressortent vierges de tout redressement. Ces décisions de l'Administration fiscale, dans le prolongement du courrier du Secrétaire d'Etat au budget mentionné plus avant, confirment l'honnêteté totale de la Fondation au regard de ses obligations fiscales et son intégrité dans l'exercice de sa mission.

Comptes annuels

Le compte emploi ressources (CER) qui vous est présenté a été établi par le cabinet d'expertise comptable DELOITTE conformément au règlement du Comité de la Réglementation Comptable n° 2008-12, homologué par l'arrêté du mois de décembre 2008 mettant en œuvre un modèle obligatoire pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2009.

La Fondation ne reçoit aucune subvention de l'Etat, elle est soutenue exclusivement par les contributions des donateurs.

Elle assure une mission d'accueil des animaux en difficulté dans ses 20 établissements, ce qui représente presque 50% de ses dépenses. Elle réalise également des actions spécifiques destinées à défendre les animaux, représentant 18% de ses dépenses.

Pour réaliser ses objectifs, la Fondation s'appuie sur des ressources constituées par des legs non dédiés placés en valeur immobilières et par l'acquisition de biens immobiliers de rapport dont les revenus couvrent une partie de ses dépenses de fonctionnement (6%).

Cette manière de procéder est conforme à la règle selon laquelle l'existence d'actifs générateurs de coûts (refuges, dispensaires, et.) nécessite l'existence d'actifs productifs de revenus qui permettent de faire face à ces coûts (revenus mobiliers ou loyers).

Ces ressources dont le montant est en cohérence avec l'activité Assistance aux Animaux permettent de garantir abri, soins et nourriture aux animaux pensionnaires de la fondation pendant plusieurs années.

Rapport du Commissaire aux Comptes

Chaque année, les comptes de la Fondation font l'objet d'un audit mené par le cabinet de commissariat aux comptes PricewaterhouseCoopers. Comme chaque année, l'année 2016 affiche une certification des comptes sans réserve, concrétisant la qualité de la gestion accordée à notre œuvre.

Extrait du rapport de certification : « Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la Fondation à la fin de cet exercice.

(...) Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport moral et financier présenté au Conseil d'Administration. »

Le Compte d'Emploi annuel des Ressources

Pour fournir une information globale, comparable et transparente aux donateurs comme à l'ensemble des utilisateurs des comptes, La Fondation Assistance aux Animaux établit un compte d'emploi annuel de ressources (CER) permettant à la fois le rapprochement avec l'ensemble des produits et charges de son compte de résultat, ainsi que l'affectation des seules ressources collectées auprès du public par type d'emploi, et le suivi de l'emploi des ressources collectées auprès du public et non utilisées des campagnes antérieures.

Ainsi, il indique les ressources collectées auprès du public non affectées par les donateurs et non utilisées en début d'exercice, auxquelles on rajoute les ressources collectées sur la période. En parallèle, sont retranchés les emplois qui correspondent à des ressources collectées auprès du public. On obtient, alors, le solde des ressources collectées auprès du public dédiées et non encore utilisées en fin d'exercice.

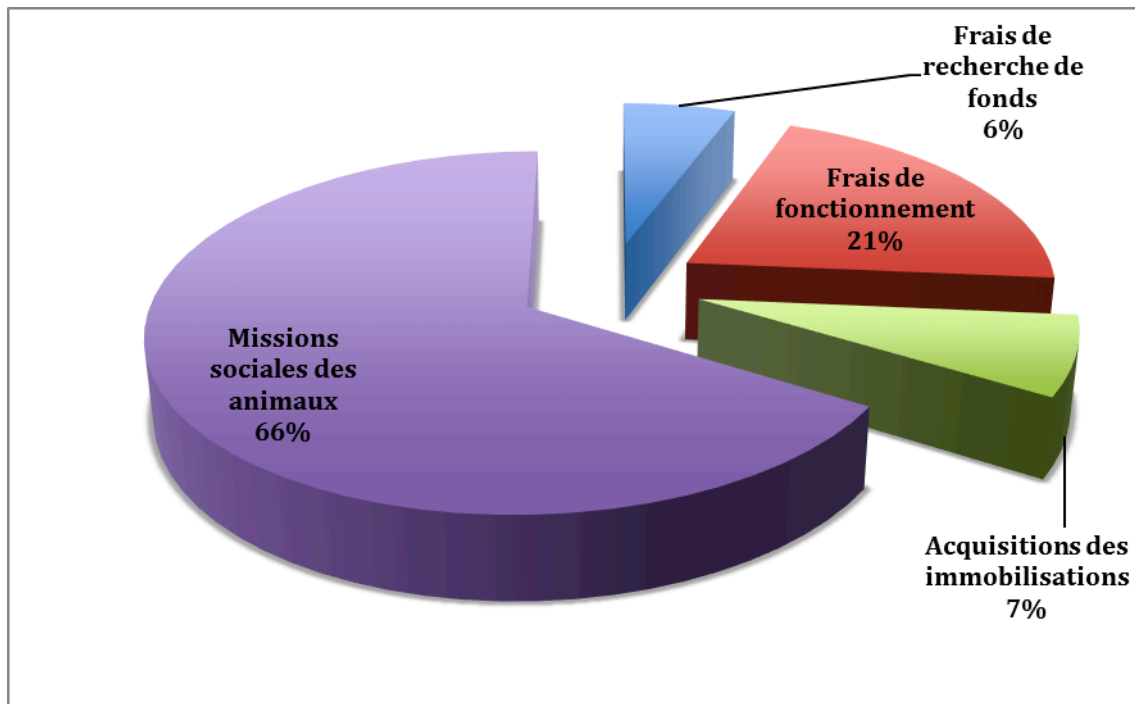
Les graphiques qui suivent sont établis sur la base de ce document.

Ils viennent renforcer la transparence financière en facilitant la lecture des différents axes d'analyse, il s'agit de :

- la répartition des emplois et le détail de la mission sociale,
- la répartition des ressources,
- la répartition des charges par nature.

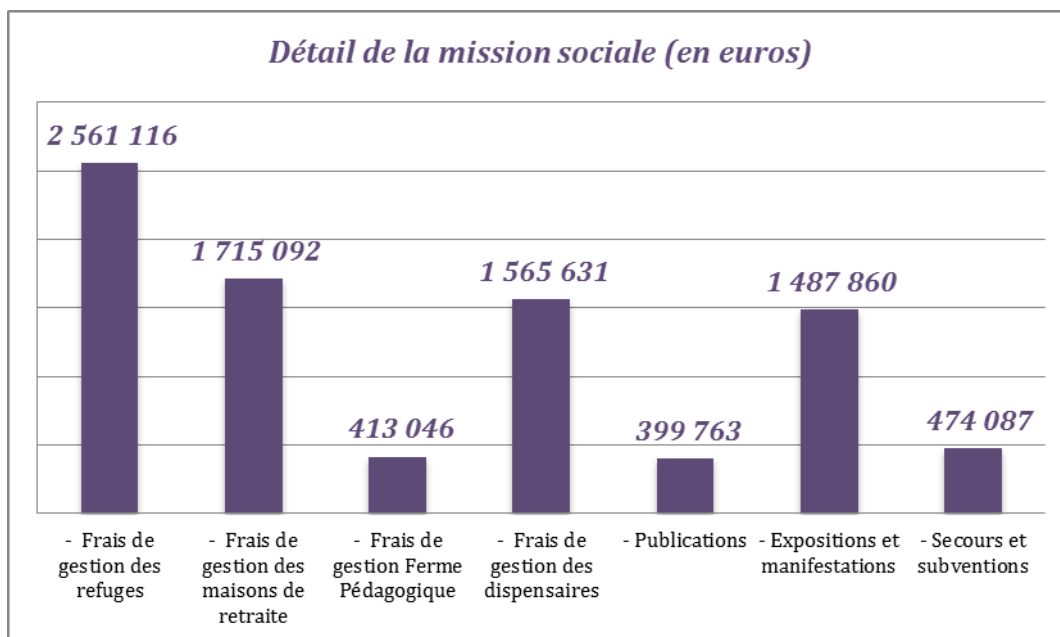
EMPLOIS	Emplois de N = compte de résultat (1)	Affectation par emplois des ressources collectées auprès du public utilisées sur N (3)	RESSOURCES	Ressources collectées sur N = compte de résultat (2)	Suivi des ressources collectées auprès du public et utilisées sur N (4)
			REPORT DES RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC NON AFFECTEES PAR LES DONATEURS ET NON UTILISEES EN DEBUT D'EXERCICE		28 929 918
1 – MISSIONS SOCIALES DE PROTECTION DES ANIMAUX	8 845 528	8 616 594	1 – RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC	13 193 461	13 193 461
1.1. Mission de gestion directe des équipements	6 483 818	6 254 884	1.1. Dons et legs collectés	13 193 461	13 193 461
- Frais de gestion des refuges	2 689 827	2 561 116	- Dons manuels non affectés par les donateurs	3 816 309	3 816 309
- Frais de gestion des maisons de retraite	1 786 206	1 715 092	- Dons manuels affectés		
- Frais de gestion Ferme Pédagogique	425 145	413 046	- Legs et autres libéralités non affectés par les donateurs	9 102 982	9 102 982
- Frais de gestion des dispensaires	1 582 640	1 565 631	- Legs et autres libéralités affectés	274 169	274 169
1.2. Mission de réalisation d'actions spécifiques	2 361 710	2 361 710	1.2. Autres produits liés à l'appel à la générosité du public		0
- Publications	399 763	399 763			
- Expositions et manifestations	1 487 860	1 487 860			
- Secours et subventions	474 087	474 087			
2 – FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	737 922	737 922	2 – AUTRES FONDS PRIVES	104 153	
2.1. Frais d'appel à la générosité du public	737 922	737 922	3 – SUBVENTIONS & AUTRES CONCOURS PUBLICS	235 025	
2.2. Frais de recherche des autres fonds privés			4 – AUTRES PRODUITS	1 033 607	
2.3. Charges liées à la recherche de subventions et autres concours publics			Revenus locatifs des biens immobiliés	808 256	
			Revenus du portefeuille	222 251	
			Revenus exceptionnel de cession des immobilisations	3 100	
3 – FRAIS DE FONCTIONNEMENT	3 835 342	2 691 491			
		12 046 008			
I - TOTAL DES EMPLOIS DE L'EXERCICE INSCRITS AU COMPTE DE RESULTAT	13 418 792		I - TOTAL DES RESSOURCES DE L'EXERCICE INSCRITES AU COMPTE DE RESULTAT	14 566 246	
II - DOTATIONS AUX PROVISIONS	39 903		II - REPRISES DES PROVISIONS	392 167	
III – ENGAGEMENTS A REALISER SUR RESSOURCES AFFECTEES	274 169		III – REPORT DES RESSOURCES AFFECTEES NON UTILISEES DES EXERCICES ANTERIEURS	298 046	
			IV – VARIATION DES FONDS DEDIES COLLECTES AUPRES DU PUBLIC		23 877
			<i>(cf tableau des fonds dédiés)</i>		
IV – EXCEDENT DE RESSOURCES DE L'EXERCICE	1 523 594		V – INSUFFISANCE DE RESSOURCES DE L'EXERCICE	0	
V – TOTAL GENERAL	15 256 459		VI – TOTAL GENERAL	15 256 459	13 217 338
V – Part des acquisitions d'immobilisations brutes de l'exercice financées par les ressources collectées auprès du public		944 923			
VI – Neutralisation des dotations aux amortissements des immobilisations financées à compter de la première application du règlement par les ressources collectées auprès du public		411 866			
VII – Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public		12 579 065	VI – Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public		12 579 065
			SOLDE DES RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC NON AFFECTEES ET NON UTILISEES EN FIN D'EXERCICE		29 568 191
EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE					
Missions sociales			Bénévolat		
Frais de recherche de fonds			Prestations en nature		
Frais de fonctionnement et autres charges			Dons en nature		
Total			Total		

La répartition des emplois

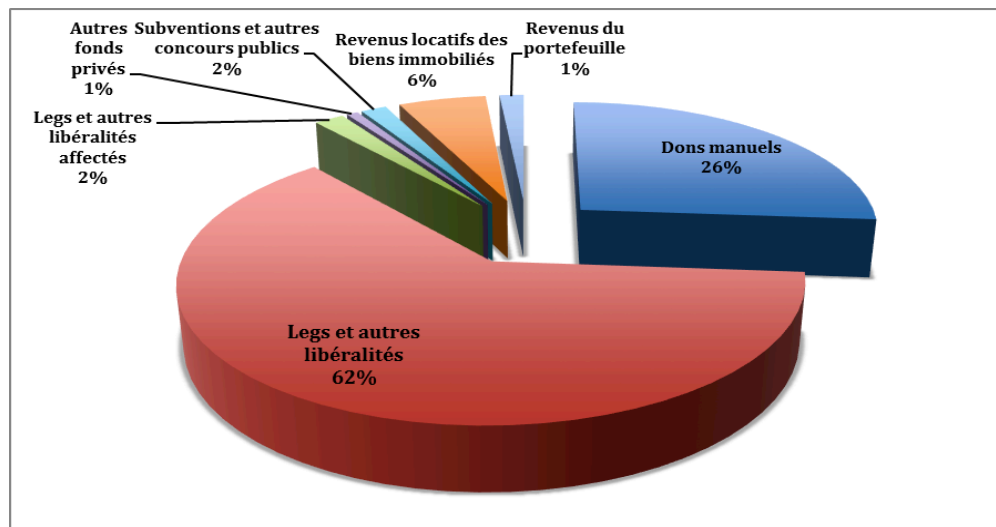


Les frais de fonctionnement reflètent la mise en œuvre des plans d'actions : déploiement d'équipes, recherche de locaux, implémentation d'outils de suivi etc.

Les deux tiers de nos fonds demeurent employés directement à la mission sociale.



La répartition des ressources

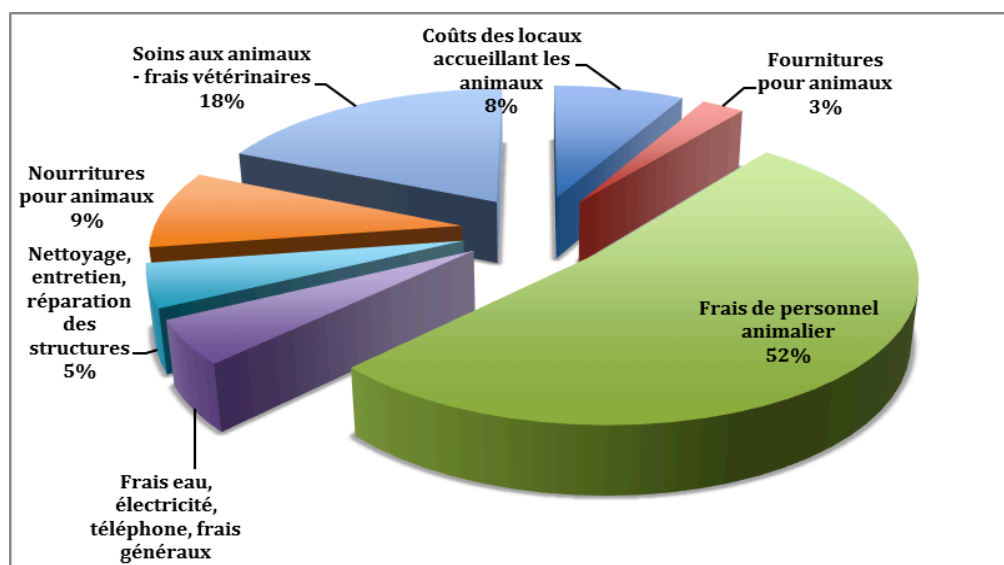


Les legs et autres libéralités représentent la grande majorité de nos ressources (62%), les dons manuels représentent quant à eux 26% de nos ressources.

Afin de faire face aux aléas liés à la collecte de fonds (la générosité du public, le contexte économique, ou encore les politiques publiques), l'accompagnement de nos choix stratégiques passe par une recherche d'autonomie financière.

En 2016, cette dernière représente 7% de nos ressources. Il s'agit des revenus générés par notre patrimoine solidaire avec la cause animale.

La répartition des charges



Notre métier nécessite un travail souvent individualisé (soins, enquêtes, sauvetage), les ressources humaines représentent donc le poste principal de charges (52%)